



MAI 2016



RAPPEL DELAI ENVOI EIG et RIS

DATE LIMITE : FIN MAI 2016

Dans le cadre du droit à l'information, la qualité des documents envoyés aux agents, à savoir les RIS et EIG, dépend de la complétude des données carrières. Ainsi, il vous appartient de vérifier et de compléter, si nécessaire, les données carrières de vos agents.

Le service simulation de calcul CNRACL et l'envoi des **EIG** :

Le portefeuille du service **Simulation de calcul CNRACL** de votre espace personnalisé vient d'être alimenté de la liste des agents nés en **1956 et 1961**.

Vous devez vérifier et compléter les données familiales et de carrière. Ils recevront ainsi une estimation indicative globale (EIG) en 2016 actualisée.

Le service Gestion des Comptes Individuels retraite et l'envoi des **RIS** :

Pour les agents nés en **1966, 1971, 1976 et 1981** et donc destinataires d'un Relevé de situation individuelle (RIS) en 2016, vous devez utiliser le service **Gestion des Comptes Individuels Retraite** pour compléter, si nécessaire, leurs données carrières.